

**Manufacture de montres National S.A.
129, rue de la Paix, 2300 La Chaux-de-Fonds**

Convocation

Conformément aux art. 11, 12 et 13 des statuts, Madame, Messieurs les actionnaires sont convoqués à

l'assemblée générale ordinaire

le vendredi 5 décembre 2003, à 11 h, dans les bureaux de la société, à La Chaux-de-Fonds

avec l'ordre du jour suivant:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes de l'exercice 2002
3. Présentation du rapport de révision
4. Approbation de la gestion et des comptes, décharge au conseil d'administration
5. Décision sur l'utilisation du disponible
6. Nomination statutaire
7. Divers

Bilans, comptes d'exploitation et rapports du réviseur seront à disposition des actionnaires au siège social dès ce jour.

Pour avoir le droit de participer à l'assemblée générale, les actionnaires doivent opérer trois jours avant la réunion, dans une banque, le dépôt de leurs actions. En échange de ce dépôt, ils recevront un récépissé nominatif et personnel qui leur servira de carte d'admission pour l'assemblée générale.

Le conseil d'administration